



Commune de LADOIX-SERRIGNY

Conseil d'administration du C.C.A.S en date du 3 avril 2024

Liste des délibérations

Délibération n° 2024-0001 : Approbation du Compte de Gestion 2023 dressé par le service comptable de gestion de Nuits-Saint-Georges	Approuvée
Délibération n° 2024-0002 : Compte administratif 2023	Approuvée
Délibération n° 2024-0003 : Affectation du résultat 2023	Approuvée
Délibération n° 2024-0004 : Vote du budget CCAS 2024	Approuvée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Centre Communal d'Action Sociale
de la Commune de LADOIX-SERRIGNY

Date de la convocation
18 mars 2024

Séance du 3 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme FOL.

Présents :

M. Jérôme FOL, Mmes Aline KUTTER, Corinne GARREAU, Valérie PERISSUTTI,
M. Thierry MESNIL, Mme Saadia CHAMALI, Mme Denise SIMONNOT,
MM. Daniel KOCH, Philippe LANCIA

Absents excusés :

M. Francis GATEAU ayant donné pouvoir à Mme Valérie PERISSUTTI
Mme Céline ABED-MARCILLET

Secrétaire de séance : Mme Aline KUTTER

2024-0001

Objet : Approbation du Compte de Gestion 2023 dressé par le service comptable de gestion de Nuits-Saint-Georges

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil d'administration ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2023. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Pour extrait conforme,
Le Président,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Centre Communal d'Action Sociale
de la Commune de LADOIX-SERRIGNY

Date de la convocation
18 mars 2024

Séance du 3 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Valérie PERISSUTTI.

Présents :

M. Jérôme FOL, Mmes Aline KUTTER, Corinne GARREAU, Valérie PERISSUTTI, M. Thierry MESNIL, Mme Saadia CHAMALI, Mme Denise SIMONNOT, MM. Daniel KOCH, Philippe LANCIA

Absents excusés :

M. Francis GATEAU ayant donné pouvoir à Mme Valérie PERISSUTTI
Mme Céline ABED-MARCILLET

Secrétaire de séance : Mme Aline KUTTER

2024-0002

Objet : Compte administratif 2023

Sous la présidence de la Vice-Présidente, le Conseil d'administration examine le compte administratif du CCAS 2023 qui s'établit ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses :	15 116.60 €
Recettes :	22 100.00 €
Excédent :	6 983.40 €

Le Conseil d'administration **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif du CCAS 2023.



Pour copie conforme,
Le Président,

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CCAS de Ladoix-Serrigny
Utilisateur : MATEOS CCAS Agnès

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024__0001
Objet :	COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2023
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	021-262106537-20240403-2024__0001-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 021-262106537-20240403-2024__0001-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.6 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : DBU__CC571__CA__2023 (1).xml Nom métier : 99_BU-021-262106537-20240403-2024__0001-BF-1-1_1.xml	text/xml	35.6 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : DELIBERATION CCAS CA 2023.pdf Nom métier : 70_DE-021-262106537-20240403-2024__0001-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	54 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : CCAS CA 2023 Signatures.pdf Nom métier : 99_BU-021-262106537-20240403-2024__0001-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	78.1 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : CCAS NOTE SYNTHETIQUE 2023 2024.pdf Nom métier : 99_BU-021-262106537-20240403-2024__0001-BF-1-1_4.pdf	application/pdf	219.5 Ko
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	81.3 Ko

Nom original : CCAS DELIBERATIN COMPTE GESTION 2023.pdf

Nom métier :

99_BU-021-262106537-20240403-2024__0001-BF-1-1_5.pdf

Annexe (Compte de gestion)

application/pdf 231.2 Ko

Nom original : CCAS COMPE DE GESTION PAGE II 1 2023.pdf

Nom métier :

71_CG-021-262106537-20240403-2024__0001-BF-1-1_6.pdf

Annexe (Compte de gestion)

application/pdf 287.7 Ko

Nom original : COMPTE GESTION CCAS PAGE II 2 2023.pdf

Nom métier :

71_CG-021-262106537-20240403-2024__0001-BF-1-1_7.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 avril 2024 à 15h52min09s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 avril 2024 à 15h52min40s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 avril 2024 à 15h52min45s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 avril 2024 à 15h53min12s	Reçu par le MI le 2024-04-08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Centre Communal d'Action Sociale
de la Commune de LADOIX-SERRIGNY

Date de la convocation
18 mars 2024

Séance du 3 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme FOL.

Présents :

M. Jérôme FOL, Mmes Aline KUTTER, Corinne GARREAU, Valérie PERISSUTTI,
M. Thierry MESNIL, Mme Saadia CHAMALI, Mme Denise SIMONNOT,
MM. Daniel KOCH, Philippe LANCIA

Absents excusés :

M. Francis GATEAU ayant donné pouvoir à Mme Valérie PERISSUTTI
Mme Céline ABED-MARCILLET

Secrétaire de séance : Mme Aline KUTTER

2024-0003

Objet : Affectation du résultat 2023

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, constatant que celui-ci présente un excédent de fonctionnement cumulé de 6 983.40 €,

DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé comme suit :

* 6 983.40 € à la ligne 002 "Résultat de fonctionnement reporté"



Pour extrait conforme,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "C. G.", written over a horizontal line.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Centre Communal d'Action Sociale
de la Commune de LADOIX-SERRIGNY

Date de la convocation
18 mars 2024

Séance du 3 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme FOL.

Présents :

M. Jérôme FOL, Mmes Aline KUTTER, Corinne GARREAU, Valérie PERISSUTTI, M. Thierry MESNIL, Mme Saadia CHAMALI, Mme Denise SIMONNOT, MM. Daniel KOCH, Philippe LANCIA

Absents excusés :

M. Francis GATEAU ayant donné pouvoir à Mme Valérie PERISSUTTI
Mme Céline ABED-MARCILLET

Secrétaire de séance : Mme Aline KUTTER

2024-0004

Objet : Vote du budget CCAS 2024

Il est demandé au Conseil d'Administration de se prononcer sur le budget primitif 2021 du CCAS qui correspond à une somme globale de 22 600 € en dépenses et en recettes de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration **APPROUVE** le budget primitif 2024 tel qu'il est présenté.



Pour extrait conforme,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J.F.", written over a horizontal line.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CCAS de Ladoix-Serrigny
Utilisateur : MATEOS CCAS Agnès

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_0004
Objet :	BUDGET 2024 CCAS
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	021-262106537-20240403-2024_0004-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 021-262106537-20240403-2024_0004-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.3 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : DBU_CC571_BP_2024.xml Nom métier : 99_BU-021-262106537-20240403-2024_0004-BF-1-1_1.xml	text/xml	28.6 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : CCAS BP 2024 Signatures.pdf Nom métier : 99_BU-021-262106537-20240403-2024_0004-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	76 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : CCAS DELIBERATION BUDGET 2024.pdf Nom métier : 70_DE-021-262106537-20240403-2024_0004-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	48.6 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : CCAS NOTE SYNTHETIQUE 2023 2024.pdf Nom métier : 99_BU-021-262106537-20240403-2024_0004-BF-1-1_4.pdf	application/pdf	219.5 Ko
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	48.7 Ko

Nom original : DELIBERATION CCAS AFFECTATION RESULTAT 2023.pdf

Nom métier :

99_BU-021-262106537-20240403-2024_0004-BF-1-1_5.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 avril 2024 à 15h56min40s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 avril 2024 à 15h56min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 avril 2024 à 15h56min41s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 avril 2024 à 15h57min17s	Reçu par le MI le 2024-04-08